Colomiers, le 25 mars 2026

M. Laurent NUNEZ
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75 008 Paris Cedex 08

courriel :secretariat.sg@interieur.gouv.fr
courriel : Drhfs-sj-bmsep@interieur.gouv.fr

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1er avril au 30 avril 2026

Le gouvernement dont vous êtes membre s'enfonce dans une politique d'austérité brutale qui étrangle les services de l'État, anéantit la protection sociale et attaque les services publics.

Depuis des mois, la CGT dénonce les choix budgétaires du gouvernement avec les suppressions d'emplois et le blocage de toute revalorisation du point d'indice. Ces choix ne peuvent que dégrader encore d'avantage les conditions de travail des agents et le service public qui sont déjà en souffrance.

L'Union des syndicats CGT Intérieur condamne fermement les nouvelles attaques contre le monde du travail figurant dans le budget. Le gouvernement, main dans la main avec le patronat, n'a de cesse de refuser le droit à un salaire et une retraite digne aux travailleurs et travailleuses. Nous dénonçons ainsi avec force une nouvelle offensive inacceptable à l'encontre de nos services publics, de notre système de santé, mais aussi contre les agences et opérateurs de l'État indispensables au bon fonctionnement de notre société.

L'urgence est à la construction de lois de financement de la sécurité sociale et de finances rompant avec l'austérité budgétaire. Plutôt que de transformer la société française en économie de guerre et d'augmenter les dépenses militaires, la CGT Intérieur réitère son exigence d'une mobilisation des richesses créées par le salariat pour financer nos systèmes de sécurité et de protection sociales, nos services publics et plus particulièrement la Fonction publique. Les financer pour garantir les droits, satisfaire les besoins de toutes et tous, créer des emplois partout où c'est nécessaire, fonctionnariser et titulariser les contractuel.les, mettre en œuvre une nouvelle logique de développement articulant reconquête des activités industrielles et la transition écologique.

L'urgence est aussi à l'augmentation significative des traitements, des salaires, des pensions, des retraites. Cela passe par la revalorisation immédiate et à minima de 10 % de la valeur du point d'indice, le rétablissement du versement de Garantie Individuelle du pouvoir d'achat.
Après plus d'une décennie de gel de la valeur du point d'indice, et l'inflation que nous avons subie, les pertes de « pouvoir d'achat » des agent.es, fonctionnaires et non titulaires, sont conséquentes. Ainsi, en prenant l'indice INSEE de décembre 2025, on observe que le « pouvoir d'achat » des fonctionnaires a diminué de 28,6 % depuis 2000.

Enfin, il est temps que « la grande cause nationale de l'égalité entre les femmes et les hommes » proclamée par le président de la République trouve des traductions concrètes.
La négociation ouverte dans la Fonction publique doit apporter des réponses aux revendications portées par la CGT qu'il s'agisse notamment de l'égalité salariale et professionnelle, d'un droit individuel pour la santé des femmes, la lutte et l'éradication des violences sexistes et sexuelles, des droits à une action sociale à la hauteur des besoins.

Le budget d'austérité, l'absence de perspective d'augmentation des salaires ou d'amélioration des conditions de travail, le manque de moyens, conduisent l'Union des syndicats CGT Intérieur à appeler à la mobilisation par l'action, notamment par un processus de grève à travers le dépôt du présent préavis.

Face à cette politique, l'Union des syndicats CGT Intérieur continue d'exiger :

- l'augmentation de 30% de la valeur du point d'indice, l'indexation des salaires sur les prix, le rattrapage des pertes de salaires, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la refonte des grilles indiciaires, l'intégration des primes dans le traitement brut, la revalorisation du supplément familial de traitement, l'augmentation de l'indemnité de résidence ; la reconduction de la GIPA ;
- le retrait total du texte de réforme des retraites ;
- le retrait de la loi asile-immigration ;
- le retrait des textes restreignant le droit au séjour des étranger.es, comme la circulaire Retailleau ou les textes sur le relèvement des niveaux de langue ;
- l'arrêt des réformes de destruction des missions de services publics, comme celle de l'ATE ;
- l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- l'abandon ferme du projet de loi Fonction publique de prime au mérite ;
- l'abrogation du jour de carence et de la diminution à 90 % du traitement pendant un CMO ;
- la création massive de postes de fonctionnaires ;
- l'arrêt du recours aux personnels non-titulaires ;
- la titularisation des contractuel-les ;
- la rémunération/récupération de l'intégralité des heures de travail effectuées ;
- la fin des heures écrêtées, véritable système de travail dissimulé ;
- la réduction du temps de travail à 32 h ;
- l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- la suppression de tout texte dégradant les droits des agent.es ;
- l'application de tous les droits pour les personnes en situation de handicap ;
- le respect des droits, de la santé et de la dignité des agent.es par l'ensemble des hiérarchies ;
- l'arrêt des discriminations et de la répression syndicales.

Afin de permettre aux salarié.es et agent.es de défendre les salaires, l'égalité, leurs conditions de travail, **l'Union des syndicats CGT Intérieur** dépose un **préavis de grève pour du 1 au 30 avril 2026 ainsi que les nuitées en amont et en aval** pour l'ensemble des personnels placés sous votre autorité.

L'Union des syndicats CGT Intérieur reste disponible pour vous rencontrer et négocier sur les revendications afin de permettre la levée de préavis.

Pour l'Union des syndicats CGT Intérieur

Steve ESPARON, secrétaire général

Copie à :

- Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT ;
- Sylvie AEBISCHER et Christophe DELECOURT, co-secrétaires généraux de l'UFSE-CGT ;
- Hugues MOUTOUH, secrétaire général du ministère de l'intérieur ;
- Virginie BRUNNER, directrice générale adjointe de la police nationale.